

LA CONSÉCRATION D'UN SECTEUR ESSENTIEL



Fédération
culturelle
canadienne-
française

**RAPPORT ANNUEL
2021-2022**

LA FCCF, L'UNIQUE PORTE-VOIX NATIONAL DE L'ÉCOSYSTÈME ARTISTIQUE ET CULTUREL FRANCOPHONE CANADIEN ET ACADIEN

Pour porter la voix du secteur jusqu'aux plus hautes sphères au pays, la FCCF peut compter sur la vitalité de son écosystème :

- La vision et les orientations d'un conseil d'administration impliqué et d'une direction générale audacieuse, et le travail assidu et rigoureux de l'équipe du bureau national de la FCCF.
- Un réseau dynamique de 22 membres provinciaux, territoriaux et nationaux engagés, représentant un écosystème riche et diversifié qui fournit des services culturels essentiels sur le terrain de la francophonie en milieu minoritaire au Canada. Partout au Canada, ces gens de cœur et d'action se dévouent pour faire rayonner les arts et la culture et en assurer l'accès à nos citoyennes et citoyens.
- Des partenaires dans le domaine des arts et de la culture, mais aussi dans l'espace politique, le secteur de l'éducation et le grand réseau communautaire de la francophonie canadienne et acadienne.

Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne, sans compter le Québec, emploie plus de 26 000 personnes et génère plus de 1,16 milliard de dollars annuellement, ce qui en fait un pilier important du développement socioéconomique de nos communautés.

Le jeu de l'artiste
Anaïs Pellin, dans sa
pièce *La petite sirène*,
sélectionnée
au programme
Micro-résidences de
création du Théâtre
la Seizième.

Crédit photo : Gaëtan Nerinx
Gracieuseté : Théâtre la
Seizième



SOMMAIRE

2 LA FCCF, L'UNIQUE
PORTE-VOIX NATIONAL
DE L'ÉCOSYSTÈME
ARTISTIQUE ET
CULTUREL
FRANCOPHONE
CANADIEN ET ACADIEN

4 MOT DE LA
PRÉSIDENTE

5 MOT DE LA
DIRECTION
GÉNÉRALE

6 AXE 1
POSITIONNEMENT
POLITIQUE

16 FOCUS 1
UN TRAVAIL
LÉGISLATIF PORTEUR
POUR L'ÉCOSYSTÈME
ARTISTIQUE ET
CULTUREL

18 AXE 2
CONCERTATION
ET MOBILISATION
DU RÉSEAU

24 FOCUS 2
CULTIVER L'ART EN
TANT QUE SERVICE
ESSENTIEL POUR
LA VITALITÉ DE NOS
COMMUNAUTÉS

26 AXE 3
DÉVELOPPEMENT
ET INNOVATION

34 FOCUS 3
LA RUCHÉE :
DES CHANTIERS
D'INNOVATION
ET DES
SOLUTIONS

38 NOTRE RÉSEAU
NATIONAL
DE MEMBRES

41 NOS
PARTENAIRES

42 REMERCIEMENTS

42 NOTRE
GOUVERNANCE

43 L'ÉQUIPE
DU BUREAU
NATIONAL

MOT DE LA PRÉSIDENTE

UNE ANNÉE QUI CONSACRE L'IMPORTANCE DE NOTRE SECTEUR

Au moment d'écrire ces lignes, deux projets de loi déterminants pour l'avenir du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne sont en bonne voie d'être adoptés par notre gouvernement.

Le projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion*, reconnaît désormais les besoins et les intérêts spécifiques au contexte linguistique minoritaire francophone. Quant à lui, le projet de loi C-13, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*, concrétise la volonté du gouvernement de soutenir le développement culturel durable de nos communautés.

Nos actions et notre travail politique vigilant ont porté nos mots et les priorités de notre écosystème jusque dans ces textes législatifs historiques. Les arts et la culture ont été consacrés en tant que secteur essentiel au service de la vitalité et de la pérennité de nos collectivités francophones en milieu minoritaire.

De plus, la Fédération culturelle canadienne-française fait aujourd'hui partie prenante des conversations sur l'accès au filet social pour nos artistes et nos travailleuses et travailleurs culturels, et sur la reconnaissance du travail et du statut de l'artiste.

Ce sont des avancées dont nous pouvons être fiers ! Je félicite et remercie chaleureusement Marie-Christine Morin, notre directrice générale, ainsi que tous les membres de l'équipe du bureau national pour leur travail exceptionnel. Je salue aussi l'engagement, la détermination et la passion de mes collègues du conseil d'administration qui soutiennent et orientent avec brio la Fédération dans la concrétisation de sa vision et de son plan stratégique.



DR

Merci Martin !

En terminant, je tiens à souligner l'apport de mon très cher ami Martin Théberge, président sortant de la Fédération. Pendant 7 ans, Martin a exercé son leadership bienveillant pour guider nos équipes avec doigté et compétence. Il a porté avec constance et élégance le message politique de la FCCF afin de faire reconnaître les arts et la culture en tant que service essentiel pour nos communautés. Son écoute active, sa grande sensibilité et sa courtoisie ont largement contribué à rallier nos décideuses et décideurs politiques, nos partenaires et l'opinion publique à nos idées.

Martin, merci de nous avoir conduits si haut et si loin !

Josée Théberge
Présidente intérimaire

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

RÉCOLTER LES FRUITS D'UN TRAVAIL RIGoureux

L'an passé, à pareille date, nous bravions avec courage, audace et créativité la tempête qui s'abattait sur le secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne. Nous déployions toutes nos ressources pour faire reconnaître les besoins de nos milieux, pour leur donner accès à l'aide gouvernementale et pour saisir les opportunités au cœur de la crise.

Cette année, le tonnerre gronde encore, mais le soleil filtre à travers les nuages. La Fédération culturelle canadienne-française a su profiter d'une rare effervescence politique pour s'engager activement dans les réflexions entourant la reconstruction du secteur. Nous récoltons les fruits de notre travail rigoureux : le gouvernement tient désormais mieux compte de l'accès au financement en francophonie canadienne et acadienne. Il considère notre voix dans l'élaboration de politiques publiques et la conception des programmes qui nous sont destinés.

L'offre de services en arts et en culture en contexte francophone minoritaire est déterminante de notre capacité à vivre en français. Il s'agit de services essentiels au mieux-être social et économique de nos milieux.

Au-delà de notre concertation productive avec nos membres, nous constatons aujourd'hui la valeur d'une communication constante avec l'ensemble de l'écosystème des arts et de la culture pour favoriser la mobilisation et le passage à l'action. Nous comprenons mieux que jamais ses caractéristiques et l'importance capitale de lui apporter des ressources humaines et financières adéquates, indispensables à sa résilience et à sa capacité d'innovation.



Marianne Duval

Sur ce dernier plan, la Fédération elle-même a réalisé de grandes percées cette année. La ruche a célébré des prototypes de services prometteurs pour renforcer l'enseignement des arts et la construction identitaire francophone chez nos jeunes. L'accélérateur TADA favorise les collaborations artistiques et culturelles entre les francophonies du Canada, de l'Acadie et du Québec. La bande numérique soutient nos organismes dans leur virage numérique, et le programme PassepART affiche des résultats inégalés pour sa 3^e année.

Je suis très fière de sentir que la Fédération est à la hauteur des espoirs et des intentions qui ont inspiré sa création, il y a 45 ans. Nous avons désormais les forces nécessaires pour agir au bon moment sur des dossiers prioritaires pour nos collectivités. Je remercie du fond du cœur tous ceux qui rendent possible ces réussites : la talentueuse équipe du bureau national, notre conseil d'administration dévoué, les membres engagés de notre réseau, nos nombreux partenaires et tous les acteurs et actrices des milieux de l'éducation, des arts et de la culture qui soutiennent nos efforts.

Merci de continuer à vous investir avec nous pour ancrer le secteur des arts et de la culture en tant que vecteur incontournable de vitalité et de pérennité de la francophonie canadienne et acadienne.

Je suis certaine que nos efforts constants et notre collaboration exemplaire ouvriront sur un avenir éclatant.

Marie-Christine Morin
Directrice générale

AXE 1

POSITIONNEMENT POLITIQUE

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) vise à assurer une voix politique forte et crédible au milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne, et à obtenir la reconnaissance et les appuis nécessaires des différents paliers de gouvernement ainsi que des organismes communautaires, à la grandeur du pays.

Cette année, la FCCF a continué de bâtir sur les relations de confiance et les communications fluides développées avec le gouvernement, ses membres et ses divers partenaires au profit du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne.

Elle a notamment :

- favorisé l'**accès au financement** dédié à la relance économique post-pandémie à ses membres ;
- réalisé un **important travail législatif** pour mieux faire reconnaître les besoins et la réalité des communautés francophones en situation minoritaire ;
- participé activement aux réflexions sur **l'amélioration du filet social** pour les travailleuses et travailleurs culturels et les artistes ;
- progressé sur les **enjeux transversaux** des partenaires de l'Entente de collaboration, notamment la collecte de données sur son secteur, le virage numérique et l'équité d'accès au financement ;
- **renforcé les ponts** entre le Québec et les francophonies canadiennes et acadienne.



DEMANDES ÉLECTORALES 2021 : UNE TROUSSE ET UNE CAMPAGNE À LARGE PORTÉE

La FCCF a joué un rôle actif pendant les élections fédérales déclenchées le 15 août 2021. Elle a largement diffusé ses demandes électorales à l'intention des principaux partis politiques fédéraux, afin de faire de l'industrie des arts et de la culture un moteur de la relance économique.

La trousse électorale de la FCCF présente les revendications les plus importantes du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne pour le développement culturel durable de ces collectivités. Ces demandes reflètent les conversations soutenues de la Fédération avec son réseau de membres et de partenaires gouvernementaux, communautaires et institutionnels :

1 Assurer aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à une forme de revenu stable en temps de pandémie et au-delà de la crise sanitaire, ainsi qu'à un filet social plus inclusif, notamment :

- en prolongeant les programmes de soutien du revenu (PCRE, SSUC, SUCL) jusqu'à trois mois après la levée complète des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements, afin de permettre une relance viable pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne ;
- en réformant l'assurance-emploi pour un filet social canadien plus inclusif des artistes et des travailleuses et travailleurs du domaine culturel.

2 Garantir le dépôt d'un projet de loi sur la refonte du système canadien de la radiodiffusion qui tient pleinement compte des besoins et des réalités spécifiques des communautés francophones en situation minoritaire.

3 Garantir le dépôt d'un projet de loi visant une Loi sur les langues officielles modernisée qui confirme le lien indissociable entre langue et culture, et qui reconnaît et soutient les capacités des institutions communautaires au service d'un développement culturel durable des communautés francophones en situation minoritaire.

La trousse électorale et la campagne ont suscité un intérêt marqué de la part des divers partis politiques et un achalandage accru sur les réseaux sociaux de la FCCF. Ces outils sont devenus une référence dans le milieu artistique et culturel, et la Fédération a reçu de multiples échos sur l'efficacité de sa plateforme électorale. Elle a ouvert la voie à de nombreuses conversations avec les différents partis, notamment avec le Parti libéral, qui a été réélu.

Le spectacle
La Grande Demande,
des Productions Drôle
de Monde, interprété
par Mathieu Aumont
et Jasmine Rajotte
Giard, et présenté à
la FrancoFête en Acadie
à Dieppe, en 2021.

Crédit photo : Jocelyne Vautour
Gracieuseté : RADARTS



PROJETS DE LOI C-11 ET C-13 : UNE AVANCÉE FULGURANTE POUR LA CULTURE ET LA LANGUE FRANÇAISE

La Fédération culturelle canadienne-française a vécu un troisième trimestre haut en action politique, avec le dévoilement par le gouvernement de deux importants projets de loi : C-11 (Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion) et C-13 (Loi modifiant la Loi sur les langues officielles).

Projet de loi C-11 — Une refonte de la Loi sur la radiodiffusion

Attendue depuis plus de 30 ans, cette refonte du système canadien de la radiodiffusion demeure cruciale pour le maintien de l'identité et de la souveraineté culturelles. La FCCF constate avec fierté que cette nouvelle mouture, déposée le 2 février 2022, reflète la majorité des amendements qu'elle avait proposés au précédent projet de loi C-10 sur la radiodiffusion (voir Focus 2, p. 24).

Lors de son allocution devant le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, le 1^{er} février 2021, la Fédération a présenté les éléments de sa position en regard de la francophonie canadienne et acadienne. Ses arguments visaient la reconnaissance de la réalité, des besoins, des défis et des enjeux propres au contexte linguistique minoritaire francophone.

Prochaines étapes

Dans les mois à venir, la Fédération culturelle canadienne-française poursuivra son important travail auprès du Comité du patrimoine canadien. Les prochaines étapes menant à l'adoption de cette nouvelle loi seront déterminantes pour le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Le projet de loi doit tenir compte de ses réalités et de ses besoins particuliers, et protéger la souveraineté culturelle du Canada. Il en va de notre capacité à se voir, à s'entendre, à créer, à produire en français et à accéder à ces contenus francophones partout au pays.

Projet de loi C-13 — La modernisation de la Loi sur les langues officielles

Après avoir souffert d'un report en raison de la pandémie, ce projet de loi historique a enfin vu le jour le 1^{er} mars 2022, soit un an après le dévoilement du document de réforme des langues officielles par l'ancienne ministre du Développement économique et des Langues officielles, Mélanie Joly.

Le projet de loi C-13 concrétise l'intention du gouvernement d'appuyer les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), de favoriser leur épanouissement, et de protéger et promouvoir la langue et la culture françaises partout au Canada (voir Focus 2, p. 24).

La Fédération constate avec joie que son travail assidu, en partenariat avec ses membres à travers le pays, a porté ses fruits. Elle a été entendue sur le lien indissociable entre langue et culture, ainsi que sur l'importance fondamentale du secteur artistique et culturel pour la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire au pays. Le projet de loi fait aussi directement référence à l'obligation des institutions fédérales de prendre des mesures positives afin d'appuyer la culture francophone au Canada, son développement et sa promotion.

D'ici à l'adoption formelle de ce projet de loi prioritaire, la Fédération continuera à participer de manière active et diligente au processus parlementaire pour défendre les besoins et les aspirations de l'écosystème des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Le rappeur 2Moods livre une performance au Contact Ouest, à Edmonton, le seul marché des arts de la scène francophone dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Crédit photo : Viva Voce
Gracieuseté : RAFA





Le Patio 340 du Centre culturel
franco-manitobain

RÉGIME CANADIEN D'ASSURANCE-EMPLOI : UN MÉMOIRE SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL EN FRANCOPHONIE CANADIENNE ET ACADIENNE

Alors que la pandémie a durement touché le secteur des arts, du spectacle et des loisirs, la Fédération culturelle canadienne-française a émis trois recommandations au gouvernement fédéral afin d'assurer un accès équitable au filet social pour les artistes et les travailleuses et travailleurs culturels en francophonie canadienne et acadienne.

Ces recommandations ont été formulées dans un mémoire déposé le 8 octobre 2021, lors de consultations sur la réforme de l'assurance-emploi annoncée au printemps dans le budget fédéral. Elles appellent à modifier les critères d'admissibilité afin de mieux tenir compte des caractéristiques du travail autonome dans le milieu artistique et culturel :

- Élargir la couverture du régime d'assurance-emploi pour permettre aux travailleuses et travailleurs autonomes du secteur des arts et de la culture d'y adhérer sur une base volontaire ;
- Modifier les critères d'admissibilité du programme d'assurance-emploi pour mieux refléter la réalité du travail du secteur des arts et de la culture, qui est de nature atypique et intermittente ;
- Rendre le programme d'assurance-emploi plus accessible aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels autonomes, en leur offrant, par exemple, un taux de cotisation similaire à celui des employés salariés.

La pandémie a en effet aggravé les problèmes systémiques liés à la situation socio-économique des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels partout au Canada. Elle a notamment exacerbé la faiblesse du revenu, l'instabilité d'emploi, le contrôle limité sur l'accès aux contrats de travail et la difficulté d'accès aux programmes de prestations sociales. Selon une étude de Festivals et événements majeurs Canada, menée en août 2020, deux tiers des organisations ont licencié près de la moitié (48 %) de leur personnel ou réduit leurs heures de près du tiers (28 %).

Un premier pas vers un meilleur système d'assurance-emploi

Chapeautées par Emploi et Développement social Canada, ces consultations constituent la première étape de la promesse du gouvernement de moderniser le système canadien d'assurance-emploi, afin de

prendre en compte, notamment, les réalités des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels. Le ministère a confirmé en janvier 2022 la concordance du mémoire de la FCCF et des autres voix de notre secteur.

La Fédération poursuit activement ses démarches afin d'assurer la reconnaissance des caractéristiques et de la précarité du travail autonome dans le milieu artistique et culturel. La prochaine étape consiste à soumettre une demande de consultation complémentaire pour soulever la question des avantages des travailleuses et travailleurs autonomes du domaine des arts et de la culture.

La FCCF se prononce devant le Comité permanent du patrimoine canadien

Le 30 mars dernier, la Fédération culturelle canadienne-française a comparu devant le Comité permanent du patrimoine canadien afin de présenter les premiers éléments de sa position et de celle de son réseau dans le dossier de la révision de la *Loi sur le statut de l'artiste*.

À cette occasion, notre directrice générale, Marie-Christine Morin, a rappelé aux membres du Comité que les arts jouent un rôle cardinal pour la santé et le bien-être des sociétés, des collectivités et des individus. Elle a également souligné qu'un changement de paradigme s'impose : la précarité de nos artistes et de nos travailleuses et travailleurs culturels, attestée et amplifiée par la pandémie, doit être soutenue par un accès équitable au filet social canadien.

Il est impossible de parler de relance économique viable au Canada sans parler de nos travailleuses et travailleurs. Seulement en francophonie canadienne et acadienne, notre secteur emploie plus de 26 000 personnes et génère plus d'un milliard de dollars de revenus annuellement.

Des personas évocatrices de la réalité du secteur artistique et culturel

Afin d'étayer les recommandations présentées dans son mémoire sur l'assurance-emploi, la FCCF y a développé deux personas. Ces récits fictifs vulgarisent de manière éloquente les écueils rencontrés par les membres de notre écosystème au regard du régime actuel.

Alex, auteur-compositeur-interprète

Alex, auteur-compositeur-interprète et père de trois enfants, s'inquiète de son statut précaire. En plus de préparer son premier album solo, il est technicien du son dans un studio d'enregistrement de disque, qui le considère comme travailleur autonome. Le studio n'est donc pas tenu de verser la part des avantages sociaux exigée d'un employeur. Pour se protéger en cas de perte de revenu, Alex souhaite la création d'un nouveau programme d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes. Il remet toutefois en question la rentabilité économique de son adhésion à un tel programme s'il doit également couvrir la portion des cotisations de l'employeur, comme c'est actuellement le cas avec le Régime de pensions du Canada.

Brigitte, danseuse professionnelle

Brigitte, une danseuse professionnelle ontarienne, a vu annuler son important contrat de quatre mois avec une troupe de danse. Elle souhaite accéder à l'assurance-emploi le temps de trouver un nouveau contrat. Or, ses heures assurables comme enseignante sont les seules prises en compte dans le calcul de son admissibilité au programme, et ne lui permettent pas de se qualifier. Elle accepte alors un poste de serveuse pour pallier le manque de revenu, ce qui réduit son temps de recherche de contrats dans son domaine.



Emile Deraspe à la contrebasse lors du spectacle *Georges À travers le hublot*, qui rend hommage au chanteur et poète madelinot Georges Langford, produit par le diffuseur madelinot Au Vieux Treuil et présenté à la FrancoFête en Acadie à Dieppe, en 2021.

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE DU QUÉBEC EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE ET PARTICIPATION AU SOMMET SUR LE RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES

La Fédération culturelle canadienne-française a pris une part active aux travaux entourant le renouvellement de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, ainsi qu'au Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes organisé par le gouvernement du Québec et la Fédération des communautés francophones et acadienne en juin 2021.

Lors du Sommet, la FCCF a cosigné une Charte d'engagement pour le rapprochement des francophonies canadiennes visant, d'une part, à mobiliser le plus d'acteurs possible en faveur d'une nouvelle solidarité francophone au Canada, et d'autre part, à mener des actions en vue du rapprochement au sein de cette francosphère.

En approuvant cette charte, la Fédération s'est notamment engagée à :

- Exercer son leadership auprès du gouvernement du Québec et de ses partenaires pour mieux activer la coopération transversale et intersectorielle sur des enjeux communs en matière de langue et de culture.
- Contribuer, avec son réseau de membres et leurs homologues du Québec, à la préparation d'un plan de développement culturel durable de la francophonie canadienne, qui s'appuiera sur des collaborations soutenues pour favoriser, principalement, l'accès étendu à la culture et le rayonnement de la diversité des expressions culturelles en français.

- Prioriser les initiatives issues des conclusions de la Table sur l'avenir des arts (TADA!) pouvant générer des effets structurants et mutuellement bénéfiques, en vue de la construction d'un écosystème artistique et culturel francophone pancanadien inclusif, collaboratif, innovant, ambitieux, accessible et visible.

La FCCF choisie parmi les partenaires privilégiés de la nouvelle politique

Ce travail de collaboration exemplaire a incité le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC) à choisir la Fédération culturelle canadienne-française parmi les porteurs d'action de la politique renouvelée du Québec en matière de francophonie canadienne. Ces efforts collectifs ont aussi mené à la signature d'une entente sur trois ans pour la mise en place de L'accélérateur TADA (voir Axe 3, p. 27). Cet engagement historique ouvre la porte à plusieurs collaborations avec différents partenaires au Québec.



Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne (au centre), et Marie-Christine Morin, directrice générale de la FCCF (4^e à partir de la gauche), lors de l'annonce de la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

Gracieuseté : SQRC

L'ENTENTE DE COLLABORATION : VERS UN ACCÈS ÉQUITABLE AU FINANCEMENT

La Fédération culturelle canadienne-française et les signataires de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire ont poursuivi cette année leurs actions concertées, dans l'objectif de favoriser l'épanouissement des minorités francophones et acadienne du Canada par des mesures positives reliées aux arts et à la culture.

La FCCF souligne notamment :

- l'implication soutenue des **groupes de travail** ;
- la tenue de deux **rencontres bilatérales**, l'une avec le Conseil des arts du Canada et l'autre avec l'Office national du film ;
- la collaboration active de **Patrimoine canadien** pour favoriser l'accès à l'aide financière gouvernementale accordée à notre secteur en temps de pandémie ;
- la contribution du **Conseil des arts du Canada** afin de préciser le portrait des données sur notre écosystème.

La Fédération salue l'engagement et la disponibilité des signataires, soit le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada (CAC), le Centre national des arts (CNA), la Société Radio-Canada (SRC), l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada.

Leur leadership et leur détermination sont essentiels à l'atteinte de l'équité d'accès aux programmes gouvernementaux pour notre secteur en francophonie canadienne et acadienne, et à la mise en œuvre de mesures positives pour les arts et la culture.

Des progrès sur les enjeux transversaux

Les partenaires ont progressé vers les objectifs communs qu'ils se sont donnés grâce à des rencontres plus rapprochées cette année. Ils ont également ciblé un nouvel enjeu pour le domaine des arts et de la culture.

1 L'accroissement du numérique et le virage numérique

La FCCF a obtenu le financement de son projet La bande numérique (voir Axe 3, p. 32). Cette initiative soutiendra ses membres dans leur virage numérique, un aspect crucial en vue de sa relance post-pandémie.

2 La collecte de données probantes sur l'évolution du secteur

Ce portrait se précise grâce au travail soutenu du Conseil des arts du Canada et à l'ouverture de Patrimoine canadien.

3 La veille et l'analyse continues pour une meilleure équité d'accès aux programmes en arts et culture

Les institutions fédérales consultent de plus en plus la FCCF en amont d'annonces importantes, notamment dans le but de favoriser l'accès de la francophonie canadienne et acadienne aux programmes d'aide en arts et culture.

4 Un nouvel enjeu : la pénurie de main-d'œuvre

Les partenaires ont abordé ensemble la problématique émergente de la pénurie de la main-d'œuvre, prioritaire pour le réseau de la FCCF, en vue de la création d'un éventuel groupe de travail.



La sous-ministre de Patrimoine canadien, Isabelle Mondou, lors de la rencontre des signataires de l'Entente de collaboration, en mars 2022.

DES COLLABORATIONS FRUCTUEUSES POUR DES DONNÉES PROBANTES EN FRANCOPHONIE CANADIENNE ET ACADIENNE

Au cours de la pandémie, la Fédération culturelle canadienne-française a constaté que, du point de vue culturel, la réalité des communautés francophones en situation minoritaire est encore méconnue. Les données, absentes ou lacunaires, offrent un portrait défailant de la situation réelle de nos communautés. À titre d'exemple, il n'existe pas de source de données fiables pour dénombrer précisément les organismes culturels en francophonie canadienne.

Face à cet enjeu, la FCCF a entrepris ou poursuivi dans la dernière année plusieurs chantiers majeurs pour faire émerger plus de données concernant le secteur artistique et culturel dans ces collectivités :

- Elle a lancé un projet d'analyse des données du Conseil des arts du Canada concernant le financement des demandes en provenance des communautés francophones en situation minoritaire.
- Elle a positionné la collecte de données comme un objectif prioritaire de l'Entente de collaboration avec six institutions fédérales majeures.
- Elle collabore avec un groupe de recherche de l'Université du Québec en Outaouais pour développer un prototype d'outil de reddition de compte en impact social, à destination des artistes et des organismes culturels. Ce projet, qui bénéficie du soutien du Conseil de recherches en sciences humaines, a démarré en mars 2022 et durera 24 mois.
- Elle a mandaté le cabinet Hill Strategies, à l'automne 2021, pour réaliser une collecte des données existantes concernant le secteur culturel des communautés francophones en situation minoritaire. Cet exercice a confirmé le manque de données probantes et permis de cibler les progrès à faire pour compléter ce portrait.
- Enfin, la Fédération a poursuivi sa collaboration avec Culture pour tous et plusieurs autres partenaires de premier plan au Québec dans le projet de Mutualisation et fiducie de données en culture.

Ces efforts soutenus pour obtenir des données justes, actuelles et significatives sur notre écosystème nous fournissent les leviers pour étayer nos revendications et démontrer leur pertinence pour ces groupes dont nous sommes la voix.

Conseil des arts du Canada : pour un partage des données complètes

La Fédération culturelle canadienne-française a réalisé des progrès substantiels dans le cadre du projet sur les données avec le Conseil des arts du Canada. Grâce à une relation très productive avec l'équipe du Service de la recherche, mesures et analyses des données du CAC, la FCCF a eu accès à des données bonifiées sur le soutien apporté aux artistes et aux organismes artistiques et culturels de la francophonie canadienne.

L'objectif du projet est de pouvoir comparer ces données à celles de l'ensemble des demandeurs au CAC, afin de détecter des tendances et des spécificités propres aux collectivités dont nous représentons les intérêts (accès, admissibilité, équilibre entre champs de pratiques et entre provinces et territoires, etc.).

Une fois ces données compilées et analysées, la Fédération ambitionne de les rendre accessibles au plus grand nombre, grâce à un tableau de bord en ligne simple et didactique. À terme, elle souhaite étendre ce projet à d'autres bailleurs de fonds, afin de créer un cadre commun d'analyse des données de financement des arts dans les communautés francophones en situation minoritaire. Des discussions en ce sens ont lieu dans le cadre de l'Entente de collaboration.

PATRIMOINE CANADIEN : UN TRAVAIL DE SOLUTIONS STRUCTURANT

Grâce au soutien et à l'ouverture de Patrimoine canadien et au travail assidu de la Fédération culturelle canadienne-française, le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne a progressé vers l'équité d'accès au financement.

Pendant la pandémie, le premier programme d'aide d'urgence du gouvernement fédéral a révélé les failles dans l'accès au financement pour notre écosystème, encore largement dépendant des programmes d'appui aux langues officielles (PALO). Grâce aux efforts de la FCCF, le gouvernement a pu corriger le tir dans les versions subséquentes : la phase 2 du programme d'aide a prévu une enveloppe spécialement destinée aux groupes en quête d'équité – dont nos communautés – totalisant 1,1 million de dollars.

Des fonds pour les arts et la culture en francophonie canadienne et acadienne

En 2021-2022, avec le soutien exemplaire de Patrimoine canadien, la Fédération s'est engagée en amont de l'élaboration des programmes pour améliorer l'accès au financement, axé sur la relance et la réouverture du domaine artistique et culturel. Son travail rigoureux a permis cette fois d'obtenir une enveloppe de 6,5 millions de dollars spécifiquement réservée aux communautés de langues officielles en situation minoritaire dans le Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, totalisant 300 millions de dollars sur deux ans.

Le gouvernement l'a aussi consultée en amont du développement et de l'annonce officielle du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada. Ce fonds ponctuel de 40 millions de dollars visait à aider les artistes et les travailleuses et travailleurs sans emploi ou en situation de grande précarité financière à boucler les fins de mois.

Une vigilance de tous les instants

Tout au long de l'année, la FCCF a continué d'exercer une veille proactive des enjeux et défis de son secteur pour répondre à ses besoins à court et à long terme. Elle a fait un travail agile pour informer ses membres en temps réel sur les aides offertes. Elle leur a également fourni des conseils et du soutien pour les encourager à demander les fonds disponibles, dont ceux réservés à nos communautés. Sa détermination constante a permis la circulation fluide du financement vers les membres de son écosystème.



FOCUS 1

UN TRAVAIL LÉGISLATIF PORTEUR POUR L'ÉCOSYSTÈME ARTISTIQUE ET CULTUREL

La Fédération culturelle canadienne-française a réalisé de précieuses avancées pour ses membres et pour le secteur sur le plan législatif, réussissant à positionner les besoins et les enjeux du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne dans deux projets de loi : la refonte de la *Loi sur la radiodiffusion* (C-11) et la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* (C-13).

PROJET DE LOI C-11 REFONTE DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

Grâce à une collaboration exemplaire avec ses partenaires du milieu, la FCCF a obtenu de faire intégrer des libellés précis au projet de loi de refonte appelé C-10 (juin 2021) et maintenant C-11 (février 2022).

La Fédération a ainsi cheminé dans la réalisation de ses ambitions de :

- 1 **Faire en sorte que la politique canadienne de radiodiffusion tienne compte de la situation particulière des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des défis et des enjeux propres au contexte linguistique minoritaire francophone.**
- 2 **Préciser la mission du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes pour tenir compte des besoins et des réalités spécifiques aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.**
- 3 **Renforcer les objectifs concernant le contenu original en langue française pour tenir compte de la situation particulière du français au pays.**

Au moment de rédiger ce rapport, la refonte de la *Loi sur la radiodiffusion* est toujours à l'étude. Si elle est adoptée par le Parlement, ce qui est absolument nécessaire pour les collectivités d'expression française, elle tiendra désormais pleinement compte des besoins et des réalités particulières des francophonies canadiennes et acadienne. De plus, elle favorisera davantage la création et la mise en valeur des contenus francophones, en plus de promouvoir et de protéger la souveraineté culturelle du Canada.

PROJET DE LOI C-13 MODERNISATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

La Fédération culturelle canadienne-française a outillé ses membres, s'est positionnée et a participé activement aux travaux de modernisation de la *Loi sur les langues officielles* en vue d'atteindre l'égalité réelle, de renforcer la mise en œuvre de mesures positives dans son secteur et de favoriser l'accès à la culture pour un développement durable en milieu minoritaire.

La FCCF vise les principaux buts suivants :

- 1 Garantir le dynamisme pérenne de la langue française afin de soutenir le projet culturel qu'elle sous-tend.**
- 2 Assurer l'accès à la culture aux communautés francophones en situation minoritaire.**
- 3 Reconnaître le rôle clé que jouent les institutions des communautés de langues officielles, particulièrement en milieu minoritaire, quant à leur protection, leur promotion et leur pérennité.**
- 4 Dans la partie VII, préciser le rôle du gouvernement dans l'appui aux institutions canadiennes qui assurent la protection, la promotion et la pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire en œuvrant dans des secteurs clés pour la vitalité de ces dernières, notamment la culture, l'éducation, l'immigration, la santé et la justice.**
- 5 Dans la partie VII, souligner l'importance de CBC/ Radio-Canada, qui joue un rôle central en matière de protection et de promotion des communautés de langue officielle puisqu'elle assure l'accès aux cultures de ces collectivités.**

Nous sommes fortement encouragés jusqu'ici par la mouture actuelle du projet de loi C-13, qui reconnaît de manière explicite notre secteur comme moteur essentiel de la vitalité et de l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Les idées et les énoncés précis élaborés par la FCCF ont fait leur chemin, notamment en lien avec la partie VII.

DES GAINS HISTORIQUES EN VUE

À l'article 41 du projet de loi C-13, on peut désormais lire que les institutions fédérales doivent veiller à la prise de mesures positives concrètes pour appuyer des secteurs essentiels à l'épanouissement des minorités francophones, dont ceux de la **culture** et de l'éducation, depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires. L'article s'applique également aux domaines de la santé, de la justice, de l'emploi et de l'immigration. Ces mesures devraient aussi viser à protéger et à promouvoir la présence d'institutions fortes qui desservent ces minorités.

Une victoire historique semble donc à portée de main pour la Fédération culturelle canadienne-française et son réseau national de membres. Nous pourrions la célébrer pleinement lorsque le projet de loi recevra la sanction royale. Entre-temps, nous demeurons vigilants pour maintenir les acquis obtenus jusqu'ici pour les arts et la culture, tout en poursuivant notre collaboration active avec l'ensemble des secteurs de développement en francophonie canadienne, sous la gouverne de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.



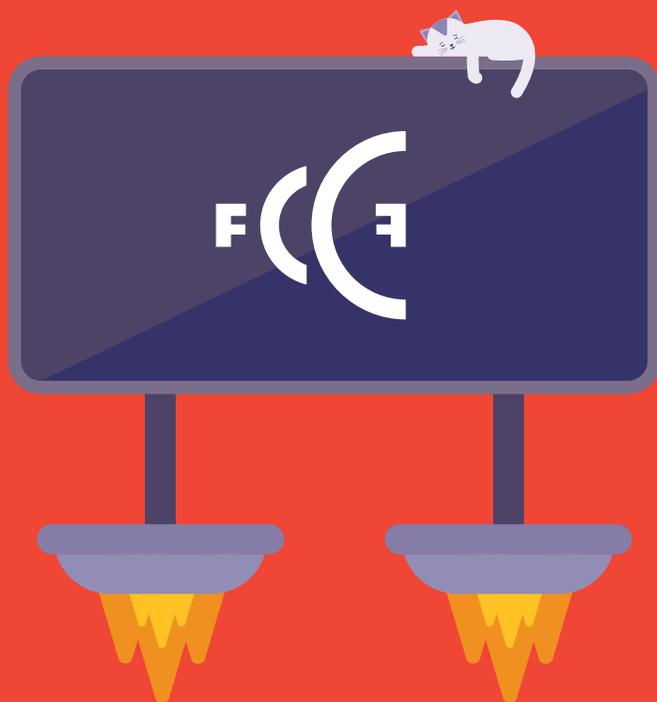
AXE 2

CONCERTATION ET MOBILISATION DU RÉSEAU

La Fédération culturelle canadienne-française vise à resserrer les liens entre les organismes artistiques et culturels des communautés francophones et acadienne, et à faciliter la circulation de l'information sur les dossiers prioritaires. Elle travaille à forger une compréhension commune de leurs besoins et réalités et favorise une plus grande cohésion de discours et d'action, en vue de prises de position nationales sur des enjeux partagés.

En 2021-2022, la Fédération a entre autres :

- accueilli ses membres et le grand public lors de son **Forum virtuel 2021 – Cultiver l'art en tant que service essentiel** ;
- lancé les trois premiers épisodes de sa **nouvelle série balado, À nous la culture** ;
- profité de l'effervescence politique pour **accroître la mobilisation** entourant les enjeux prioritaires de son secteur ;
- augmenté ses **capacités de communication et renforcé son influence** dans les médias et sur les réseaux sociaux.



FORUM VIRTUEL 2021 – CULTIVER L'ART EN TANT QUE SERVICE ESSENTIEL

Pour une deuxième année, le Forum virtuel a connu un franc succès. L'événement, diffusé les 1^{er} et 2 décembre 2021, a présenté un volet ouvert à tous, axé sur une conférence de la journaliste culturelle Émilie Perreault, et un volet réservé aux membres portant sur la santé et le bien-être en milieu de travail. Sur le thème « Cultiver l'art en tant que service essentiel », le Forum a poursuivi la réflexion déjà entamée sur le caractère essentiel des arts et de la culture pour la santé, l'éducation et l'économie.

Activité grand public

Plus d'une centaine de personnes de partout au Canada ont assisté à la conférence d'Émilie Perreault, *Faire œuvre utile : quand l'art répare des vies*. L'auteure et chroniqueuse culturelle a notamment fait valoir l'importance de l'art comme service essentiel, et la nécessité de l'intégrer dans notre quotidien.

L'animatrice de l'événement, Mathilde Hountchégnon, a ensuite laissé place aux témoignages de quatre participantes et participants. Leurs questions ont stimulé une conversation captivante sur des enjeux cruciaux pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne.

Activité pour les membres

Le deuxième volet du Forum a convié les 22 organismes membres de la FCCF à un atelier interactif sur la santé en milieu de travail.

Animé par Mireille Demers, professeure de psychologie à l'Université de Moncton, l'atelier avait pour objectif de démystifier les enjeux professionnels liés aux changements, de trouver des stratégies efficaces pour surmonter les défis et de réfléchir à l'élaboration d'un plan d'action afin de rester sain et performant. En cette période éprouvante, cet atelier tombait à point et les membres l'ont grandement apprécié. Toutes et tous se sont ralliés à l'importance de veiller à prendre soin d'eux-mêmes tout comme du mieux-être de leurs équipes.

FORUM VIRTUEL 2021

CULTIVER L'ART EN TANT QUE SERVICE ESSENTIEL



FAIRE ŒUVRE UTILE
Conférence par
Émilie Perreault



Animation par
**Mathilde
Hountchégnon**

SÉRIE BALADO À NOUS LA CULTURE : UNE EXPÉRIENCE CONCLUANTE

La FCCF a résolu d'approfondir les réflexions fertiles recueillies lors de son Forum virtuel 2020 par la création de sa toute première série balado, *À nous la culture*.

Animée par la journaliste culturelle Émilie Perreault, cette série en trois épisodes s'intéresse à des enjeux cruciaux de la création artistique et culturelle en milieu francophone minoritaire.

Dans chaque balado, des artistes et des professionnelles et professionnels de la culture proposent des solutions et partagent leur point de vue sur les défis politiques, sociologiques et économiques qui ont marqué leur parcours.

Les trois épisodes ont été diffusés en juin 2021 et ont recueilli près de 300 écoutes. Cette première expérience pour la FCCF ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour rejoindre ses publics cibles et positionner les arts et la culture en tant que service essentiel.



TROIS ÉPISODES INCONTOURNABLES



Illustration : Ben Tardif

Épisode 1 – La création en français comme manifeste

La création francophone en milieu minoritaire est-elle nécessairement politique? Ce premier épisode aborde Molière *Go Home*, manifeste politique à l'origine du Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO), et l'importance d'assurer une relève qui produit et consomme la culture en français. Il parle aussi de création en français en milieu minoritaire, d'engagement, de militantisme et de résistance.

Avec **Marie-Pierre Proulx**, auteure et directrice artistique du TNO, **David Robichaud**, professeur de philosophie politique et spécialiste de justice culturelle à l'Université d'Ottawa, et **Karine Ricard**, directrice artistique du Théâtre français de Toronto (TfT).



Illustration : Ben Tardif

Épisode 2 – Quand on parle de vocation

Pour travailler dans le milieu culturel, faut-il nécessairement être passionné? Conditions de travail, feu sacré à préserver sans se consumer, mythe romantique qui se frotte aux exigences du quotidien... S'il est bon d'aimer son métier, il faut aussi pouvoir en vivre. Cet épisode ouvre une fenêtre sur la vocation artistique... et ce qu'elle implique.

Avec **Ève Lamoureux**, professeure en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste de l'art engagé, **Charlotte L'Orage**, artiste multidisciplinaire, et **Josée Thibeault**, comédienne, metteuse en scène et auteure pour le théâtre.

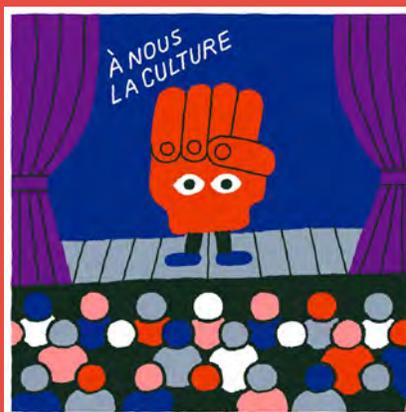


Illustration : Ben Tardif

Épisode 3 – La valeur de l'art

Dans l'esprit populaire, l'image désuète du troubadour fauché est encore tenace. Pourtant, de nos jours, l'artiste cumule souvent plusieurs casquettes, jonglant entre ses obligations d'entrepreneur et de créateur, entre travail de gestion et moments de création. Cet épisode explore comment et pourquoi la fibre entrepreneuriale s'impose parfois aux artistes.

Avec **Yaovi Hoyi, dit Yao**, musicien et fondateur de la maison de disques *Intello-Productions*, **Nathalie Kleinschmit**, fondatrice et gérante d'artistes de *Prairie Mix*, et **Melissa Larivière**, fondatrice du *ZH Festival*.

UNE MOBILISATION INÉDITE SUR FOND D'EFFERVESCENCE POLITIQUE

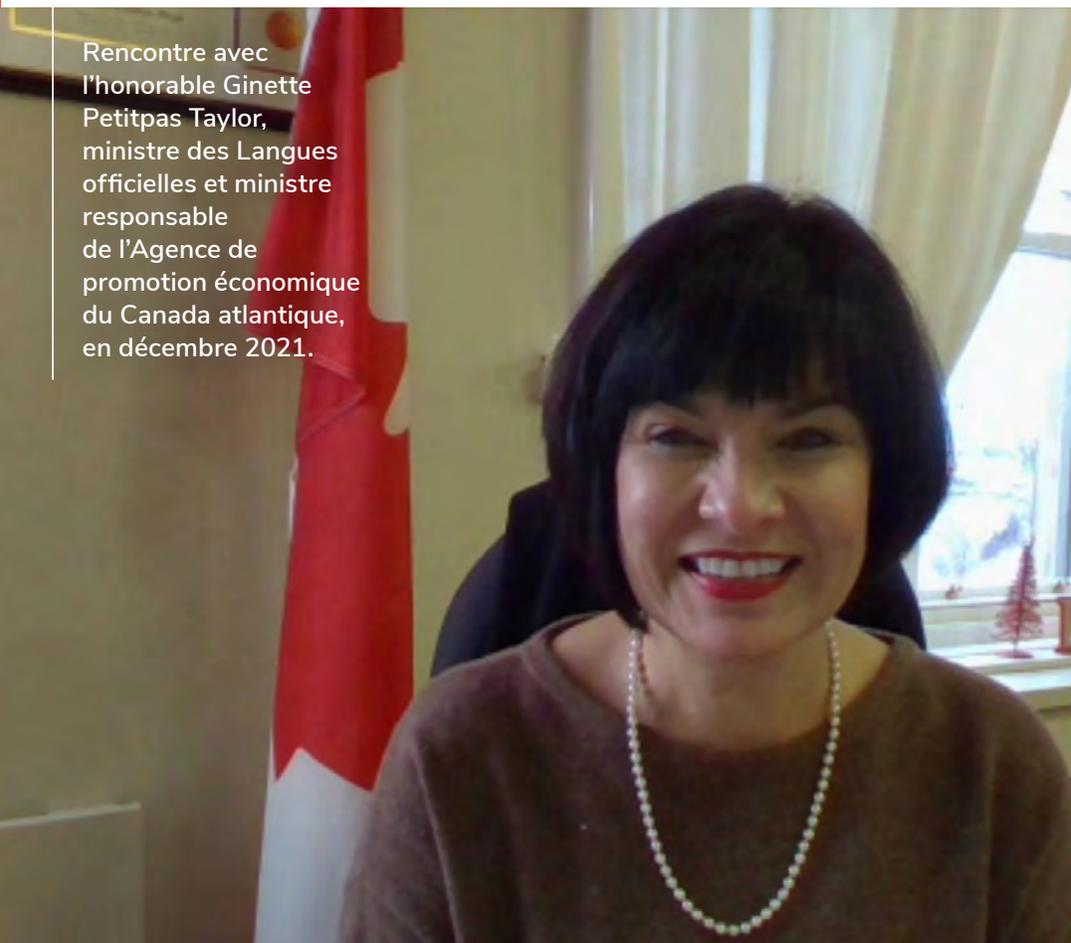
La Fédération a réalisé un important travail de mobilisation au printemps 2021, dans le cadre de l'étude, en comité parlementaire, du projet de loi C-10 sur la radiodiffusion (précurseur au projet de loi C-11) et du dépôt du projet de loi C-32 sur les langues officielles (précurseur au projet de loi C-13).

Outre ses nombreuses représentations auprès des instances gouvernementales, la Fédération a publié une lettre ouverte réunissant tout le secteur, avec plus de 75 organisations signataires. Cette lettre rappelait l'urgence de moderniser le système canadien de radiodiffusion pour promouvoir et protéger la souveraineté culturelle canadienne.

Puis, au déclenchement des élections, en août, la FCCF a su profiter de l'effervescence politique pour susciter une mobilisation sans précédent autour des enjeux prioritaires exprimés par ses membres. La Fédération a été l'un des premiers organismes artistiques et culturels à se positionner par rapport aux élections. Le lancement de sa plateforme électorale, appuyée d'une campagne de sensibilisation sur les médias sociaux, a soulevé un intérêt prononcé des divers partis politiques ainsi que de ses partenaires du secteur des arts et de la culture. La trousse électorale, le feuillet récapitulatif qui l'accompagnait et les publications sur les réseaux sociaux ont été relayés à large échelle par les membres, les partenaires, et les décideuses et décideurs.

Suivant la nomination du nouveau cabinet, c'est sur ces bases solides et avec l'appui de son milieu que la FCCF a reconstruit des relations de travail fructueuses avec les ministres désormais responsables des dossiers touchant directement et indirectement notre secteur. Ces efforts de mobilisation ont pleinement réussi, comme en témoignent les succès remportés sur le plan législatif et son point de vue de plus en plus sollicité par les institutions gouvernementales.

Rencontre avec l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, en décembre 2021.

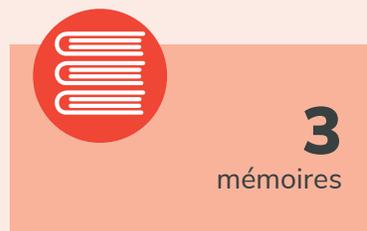


NOTRE ACTION POLITIQUE EN CHIFFRES

Nos représentations à des moments clés



Nos communications politiques





La cinéaste Yasmine Mathurin, à Calgary, lors de la production de son long-métrage **ONE OF OURS** (2021), en compagnie du directeur de photographie Iris Ng.

Crédit photo : Elana Emer |
Gracieuseté : FRIC

UNE CAPACITÉ ACCRUE SUR LE PLAN DES COMMUNICATIONS

En juin dernier, la Fédération s'est dotée d'une stratégie de communication et de marketing et a amorcé sa mise en œuvre. Elle a notamment investi la sphère de la communication politique sur les réseaux sociaux, ce qui s'est caractérisé tout au long de l'année par un nombre accru et soutenu de publications (plus de 900).

La Fédération a entre autres entrepris de vulgariser ses contenus pour augmenter son influence auprès du grand public, des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels, principalement par des messages clés directs et concrets à l'intention des médias et l'intensification de ses activités de relations de presse.

Grâce à ces efforts, sa notoriété, ses auditoires et ses interactions sur les réseaux sociaux affichent une croissance significative.

EN ONDES



FOCUS 2

CULTIVER L'ART EN TANT QUE SERVICE ESSENTIEL POUR LA VITALITÉ DE NOS COMMUNAUTÉS

Le volet grand public du 2^e Forum virtuel a réuni, le 1^{er} décembre 2021, plus de 100 participants et participantes sous le thème « Cultiver l'art en tant que service essentiel ». Forte du succès retentissant de son premier Forum virtuel, la FCCF a continué de semer les graines de la pérennité de la culture, de la langue et de l'identité francophone.

Poursuivant le travail de longue haleine qu'elle mène sur le plan de l'action culturelle, la FCCF a encouragé la réflexion autour de la conférence *Faire œuvre utile : quand l'art répare des vies*, de l'auteure et chroniqueuse culturelle Émilie Perreault. La présentatrice a notamment mis en relief l'importance de promouvoir la notion de posologie culturelle. Ce concept peut transformer nos vies en encourageant le contact avec les arts et la culture, puisqu'une bonne santé culturelle est porteuse d'apaisement personnel et de pacification sociale. « Dans nos vies, quand il n'y a rien d'autre et qu'on a besoin d'une bouée, c'est souvent l'art qui nous aide », a-t-elle soutenu.

La Fédération est fière de constater que ses actions menées au cours de la dernière année sont en parfaite adéquation avec ce discours. Son travail assidu, en partenariat avec ses membres à travers le pays, a notamment assuré la reconnaissance de la culture comme secteur essentiel, à même le texte du projet de loi C-13 visant à moderniser la Loi sur les langues officielles.

TÉMOIGNAGES PERCUTANTS

Le Forum 2021 a suscité de riches échanges sur des enjeux cruciaux pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne. Lors de la période de questions, quatre participantes et participants ont lancé un cri du cœur :

- **Alain Richard, enseignant à l'École publique de la Découverte, en Ontario**, a souligné l'importance d'accorder une plus grande place aux arts dans nos écoles. Grâce à son implication dans le projet La ruchée, le laboratoire d'éducation artistique virtuel de la FCCF, il a observé des retombées positives réelles sur le cheminement de ses élèves ;
- **Josée Thibeault, auteure et metteuse en scène en Alberta**, a quant à elle relevé l'urgence de développer un système d'assurance-emploi pour les artistes, dont le métier est souvent précaire ;
- **Trevor Murphy, gérant de la maison de disques Acadian Embassy, en Nouvelle-Écosse**, a pressé les gouvernements d'investir davantage dans le soutien et l'exportation pour les créateurs émergents, afin d'assurer une relance efficace du secteur artistique et culturel ;
- **Michel Vallée, président de Culture pour tous, organisme québécois partenaire de la FCCF**, s'est interrogé sur l'impact positif de la pandémie sur la perception de l'artiste.



Plusieurs personnes présentes ont offert des témoignages lors de la conférence *Faire œuvre utile : quand l'art répare des vies*, dans le cadre du Forum virtuel 2021. De gauche à droite à partir du haut : Alain Richard, Josée Thibeault, Trevor Murphy et Michel Vallée.



La journaliste culturelle Émilie Perreault lors de sa conférence *Faire œuvre utile : quand l'art répare des vies*, présentée au Forum virtuel 2021 « Cultiver l'art en tant que service essentiel »

RÉPONSES D'ÉMILIE PERREAU

En réponse à ces interventions, Émilie Perreault a soulevé l'importance de sensibiliser la population et les gouvernements pour susciter des réflexions et des changements profonds.

Au-delà des décideuses et décideurs dont le mandat est lié aux arts et à la culture, elle souligne qu'il est essentiel d'interpeller l'ensemble des ministères pour que s'opère une réelle prise de conscience politique et collective.

Elle a aussi évoqué la nécessité d'accorder plus de place aux arts dans les programmes scolaires, de progresser vers une meilleure reconnaissance du travail de l'artiste et de réaliser des investissements plus ciblés pour faciliter l'exportation culturelle et la rétention des artistes.

La Fédération adhère à ces constats, et continuera de nourrir des conversations cruciales avec le public et dans son milieu pour stimuler des avancées concrètes.



AXE 3

DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

La Fédération culturelle canadienne-française aspire à encourager dans son réseau de nouvelles réflexions, des pistes de solution et des initiatives novatrices, en soutien aux stratégies qu'elle déploie en collaboration avec ses membres.

À cette fin, cette année, elle a notamment :

- lancé **L'accélérateur TADA**, une nouvelle initiative pour favoriser les collaborations artistiques et culturelles entre les francophonies canadiennes et acadienne et le Québec ;
- célébré deux ans de créativité et d'innovation par les équipes du **laboratoire d'éducation artistique La ruchée**, qui ont généré une variété de prototypes de services ;
- signé une 3^e année fructueuse pour le **programme de microfinancement PassepART**, qui a rejoint 94 % des écoles de nos milieux ;
- lancé **La bande numérique**, un service d'accompagnement au virage numérique destiné aux organismes culturels et artistiques ;
- participé aux réflexions et partagé sa vision lors des concertations et du sommet des **États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire**.





L'ACCÉLÉRATEUR TADA : UN NOUVEAU CARREFOUR DE COLLABORATION ARTISTIQUE ET CULTUREL ENTRE LES FRANCOPHONIES CANADIENNES

L'accélérateur TADA prend son essor ! La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC) ont annoncé cet automne cette initiative conjointe, proposée par la FCCF pour resserrer les liens entre les milieux artistiques et culturels francophones au Canada.

Ce nouveau carrefour de collaboration artistique et culturel vise à favoriser un dialogue continu et la multiplication des projets communs entre les francophonies du Canada, de l'Acadie et du Québec. En plus d'offrir des espaces de discussion et de cocréation, L'accélérateur TADA a pour mission d'accompagner les équipes de création, de bonifier des prototypes et de les transformer en projets concrets qui rassemblent le secteur des arts et de la culture francophones à travers tout le pays. Il apporte du soutien aux membres de sa communauté et lui donne des outils pour construire un écosystème artistique et culturel pancanadien inclusif, coopératif, innovant, accessible et durable.

La FCCF, partenaire de mise en œuvre du SQRC

Proposé par la FCCF, L'accélérateur TADA fait partie des actions concrètes dévoilées en novembre 2021 par Mme Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, pour encourager le rapprochement des francophonies canadiennes et le rayonnement du français au Canada. Cette entente historique multiplie les possibilités de collaboration avec des partenaires du Québec.

À titre de porteuse d'action, la FCCF bénéficiera d'un financement du SQRC sur 3 ans. En février 2022, elle a fait l'embauche d'un gestionnaire de projet et a mis en place un espace de rassemblement virtuel et des rendez-vous récurrents. Une consultation auprès des membres de la FCCF est en cours pour cibler les premières initiatives que portera L'accélérateur TADA en 2022.

La Table sur l'avenir des arts fait du chemin

L'initiative fait suite aux stimulantes suggestions recueillies par la FCCF et le Conseil québécois du théâtre lors de la Table sur l'avenir des arts au printemps 2021. Lancé en amont du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, cet espace de discussion a réuni plus de cent acteurs du milieu franco-canadien des arts et de la culture autour d'ateliers thématiques sur la création, l'accès et la participation à la culture, la francophonie et le développement culturel durable.

Les résultats ont mis en lumière la vision porteuse et inspirante de cette vaste collectivité, et son vif désir de multiplier les collaborations à travers le pays. Déjà, L'accélérateur TADA commence à répondre à ce besoin, pour le plus grand bénéfice de nos communautés et de notre secteur.



la ruchée

labo d'éducation artistique

LE LABORATOIRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE LA RUCHÉE : DES RÉSULTATS PORTEURS D'ESPOIR

Le laboratoire d'éducation artistique La ruchée a célébré des succès éclatants au terme de sa première phase de deux ans. Créée en 2020, La ruchée a fait émerger des réponses innovantes pour pallier le manque criant de personnel dans le milieu de l'enseignement des arts en français au Canada.

Au cours des derniers mois, le laboratoire a bourdonné d'efforts et de créativité pour développer des solutions et des services visant à renforcer l'enseignement des arts en français dans les communautés francophones en situation minoritaire. Ses initiatives ont mobilisé des centaines de personnes clés œuvrant dans le domaine des arts, de la culture et de l'enseignement de partout au pays.

Pour élaborer ses projets pilotes ou ses prototypes de services, La ruchée a consulté :

- **18** membres de la direction de conseils scolaires de langue française ;
- **9** membres de la direction de facultés d'éducation de langue française ;
- Plus de **200** parents ;
- Plus de **50** artistes de diverses disciplines.

Quelque 70 personnes ont aussi collaboré directement à la création des projets, soit :

- **12** étudiantes et étudiants à la formation initiale en enseignement provenant de diverses universités ;
- Une **soixantaine** d'enseignantes et enseignants impliqués dans l'enseignement des arts à l'élémentaire et au secondaire.

Des solutions aux enjeux en enseignement des arts

La ruchée est née de la volonté de soutenir le dialogue et de faire éclore des idées, de nouvelles réflexions et de meilleures solutions autour d'enjeux propres à l'enseignement des arts en français au Canada. Piloté par la FCCF, cet audacieux laboratoire pancanadien s'inspire du succès de l'initiative PassepART. Il met tout en œuvre pour créer des ponts entre l'éducation, les arts et la culture, tous trois indispensables à la construction identitaire des élèves, afin de pérenniser la francophonie canadienne.

Le projet a bénéficié du financement de Patrimoine canadien par l'intermédiaire de la Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants pour les écoles de langue française en situation minoritaire, issue du *Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir*.

La FCCF souhaite ardemment poursuivre son travail afin de consolider une expertise nationale en enseignement des arts en français au Canada, avec la ferme intention de s'assurer que la force des échanges entre les arts, la culture et l'éducation demeure au cœur des solutions appuyées par les décideuses et décideurs.

Des équipes créatives et engagées

La Fédération tient à souligner le travail exemplaire des sept équipes innovantes qui ont façonné la réussite de cette première phase du laboratoire.

Par des collaborations fructueuses avec les milieux scolaires, universitaires et artistiques, ainsi qu'avec les parents, ces équipes ont mené avec brio six chantiers (voir Focus 3, p. 34). Ces chantiers représentent autant de prototypes de projets et de services, visant le recrutement et la rétention d'enseignantes et enseignants en art en français au Canada :

- Programme d'accompagnement des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes en arts ;
- Plateforme numérique de perfectionnement professionnel ;
- Portfolio pédagogique pour les artistes œuvrant en milieu scolaire ;
- Création de postes en conception d'activités pédagogiques artistiques (CAPA) ;
- Campagne de valorisation de l'enseignement des arts ;
- Atelier de formation pour bâtir la confiance créative (méthode CCPP) des étudiantes et étudiants en enseignement.

La ruchée a présenté les résultats de ces chantiers le 29 mars 2022, lors d'un événement de célébration virtuel animé par Mathilde Hountchégnon et produit par l'Excentricité, à Ottawa. Un microsite mettant en valeur ces réalisations est en préparation.

L'équipe de La ruchée lors de la soirée de célébration du 29 mars 2022

Crédit photo : Dany Lepage



Marie-Christine Morin, directrice générale de la FCCF, et Mathilde Hountchégnon, animatrice de la soirée de célébration de La ruchée du 29 mars 2022

Crédit photo : Dany Lepage



Fabianna Gomez, étudiante au Centre d'excellence artistique de l'Ontario, a livré une superbe performance.

Crédit photo : Dany Lepage



Aux platines, DJ Skorpyon a enflammé l'ambiance tout au long de la soirée.

Crédit photo : Dany Lepage





PASSEPART, UN PROGRAMME BIEN ANCRÉ DANS LES ÉCOLES

Malgré la pandémie et ses effets collatéraux éprouvants, notamment pour nos artistes et pour le milieu scolaire, le programme PassepART a relevé le défi de faire voyager, découvrir et rayonner les activités artistiques, culturelles et patrimoniales francophones dans les écoles à travers le Canada.

La FCCF et ses 29 conseils scolaires partenaires provenant des quatre coins du pays ont observé non seulement une augmentation des adhésions au programme, mais aussi l'implantation désormais solide de PassepART dans la ligne directrice des écoles.



Les élèves de l'école élémentaire Saint-Thomas d'Aquin, à Sarnia, ont bénéficié d'un spectacle offert par le Centre communautaire francophone Windsor Essex Kent.

Un succès renouvelé

Grâce aux microsubventions de 1500 \$ de PassepART, une centaine d'organismes et d'artistes ont pu transporter virtuellement leurs salles de spectacle dans les écoles francophones en situation linguistique minoritaire, permettant aux élèves de continuer à bénéficier d'activités en français aussi intéressantes que ludiques.

La simplicité et la rapidité d'exécution du programme, ainsi que l'appui précieux de ses formidables partenaires, ont permis à la FCCF de comptabiliser, pour une troisième année, des résultats remarquables :

- 117 organismes bénéficiaires ;
- 460 activités financées ;
- 105 000 élèves rejoints sur 170 000 ;
- 1 124 500 \$ versés en microsubventions ;
- 706 écoles touchées sur un total de 748, soit 94 % des écoles francophones canadiennes en situation linguistique minoritaire visées par le programme.

Une initiative efficace et appréciée

Par ailleurs, PassepART a examiné les retombées de la 2^e année du programme, en s'appuyant sur le cadre d'évaluation développé au début du projet par un comité de recherche pancanadien. Cette analyse annuelle a fait ressortir que, de plus en plus, les conseils scolaires, les écoles et les organismes participants reconnaissent l'existence d'une diversité à l'intérieur même de la francophonie. Plus précisément, PassepART constate aussi que la francophonie est perçue différemment à l'échelle fédérale, provinciale, régionale ou locale. Les élèves eux-mêmes ont démontré un intérêt croissant pour la reconnaissance de cette diversité francophone. Ces particularités témoignent d'une appartenance forte des parties prenantes à leurs communautés respectives.

Le 6 décembre 2021, la Fédération a réuni à une même table les conseils scolaires partenaires du projet afin d'établir les objectifs de la prochaine année. La rencontre a permis de noter que le programme continue sur la bonne voie. Certains participants demandent déjà le renouvellement du projet en 2024. Depuis son lancement, PassepART a versé plus de 3 millions de dollars en microsubventions, et le programme a touché plus de 290 000 élèves.

PassepART en bref

PassepART est un programme issu du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023* et financé par le Fonds d'action culturelle communautaire (FACC), dont l'administration a été confiée à la FCCF par le ministère du Patrimoine canadien.

Lancé en septembre 2019, le programme favorise la création de nouvelles expériences en français pour les jeunes au moyen d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales. Cette initiative pancanadienne encourage les partenariats entre les écoles francophones en situation minoritaire et les organismes artistiques, culturels et communautaires, grâce au microfinancement d'activités en milieu scolaire.

COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITÉS

Un hilarant spectacle d'improvisation virtuel

Les élèves de l'école élémentaire catholique La Vérendrye, à Thunder Bay, ont assisté à un spectacle virtuel donné par la troupe d'improvisation Improtéine. Pour nourrir la création des comédiens et comédiennes, les jeunes leur ont suggéré des thèmes et des personnages. L'événement a suscité bien des fous rires et, surtout, une fierté partagée de l'identité francophone.

« Voilà un spectacle qui nous ressemble et nous rassemble, une expérience qui casse les barrières de la langue et qui prouve que le français est une langue bien vivante ! »

— Audrey Debruyne, présidente du Club culturel francophone de Thunder Bay

Initiation aux arts du cirque

Le maître en arts du cirque Benoit Ranger, de Transporteur de Rêves/Dream Circus, a animé un atelier d'initiation aux arts du cirque pour les élèves de l'école des Navigateurs, dans le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. En plus de développer les habiletés motrices, la coordination et la flexibilité des enfants, l'activité a renforcé leurs liens d'amitié.

« On sent un fort engouement et une grande fascination pour les arts du cirque chez les jeunes. Les élèves et le personnel enseignant ont beaucoup apprécié la créativité de l'atelier et désirent renouveler l'expérience prochainement ! »

— Sandrine Legay, directrice de l'école



Le maître en arts du cirque Benoit Ranger, de Transporteur de Rêves/Dream Circus, a animé un atelier d'initiation aux arts du cirque pour les élèves de l'école des Navigateurs, dans le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.



La bande numérique

LA BANDE NUMÉRIQUE, UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX ORGANISMES ARTISTIQUES ET CULTURELS

La FCCF a lancé cet hiver La bande numérique, un service de soutien au virage numérique des organismes sans but lucratif artistiques et culturels en francophonie canadienne et acadienne, membres et non-membres de la FCCF.

La première phase de La bande numérique s'articulera autour de trois dispositifs complémentaires et articulés entre eux, visant à faire progresser les organismes dans leur développement numérique :

- Un parcours d'accompagnement offert par un groupe de conseillères et de conseillers numériques à 50 organismes culturels et artistiques, assurant des services de diagnostic numérique, de création d'une feuille de route personnalisée et de mise en œuvre de cette feuille de route.
- Une communauté d'entraide et une communauté de pratique sur le numérique.
- Une offre de formations sur mesure.

Le besoin d'accompagnement au virage numérique s'est fait cruellement sentir dans les dernières années. Depuis le début de la pandémie, les mesures mises en place par les gouvernements et la Santé publique ont forcé le télétravail. Contraint à un confinement historique et à la distanciation sociale, le milieu artistique et culturel, et tout particulièrement celui des arts vivants, s'est tourné vers les événements virtuels. La bande numérique arrive donc à point pour soutenir le milieu dans cette transition nécessaire et foisonnante de possibilités.

Ce projet bénéficie d'une enveloppe fédérale de près d'un million de dollars sur 15 mois dans le cadre du Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la

culture, du patrimoine et du sport de Patrimoine canadien. Une coordonnatrice, en poste depuis mars 2022, travaille activement au développement des services.

Un état des lieux numérique éloquent

La création de La bande numérique s'appuie sur un état des lieux réalisé par la FCCF auprès de ses membres au printemps 2021, visant à définir leurs besoins en littératie et en accompagnement numérique.

Fort d'un sondage de plus de 80 questions ayant obtenu un taux de réponse de 96 %, ce diagnostic a mis en lumière le stade de maturité numérique des organismes, ainsi que la prévalence de la « pensée numérique » dans les équipes et les directions générales. Cette forme de pensée, influencée par le développement logiciel, se caractérise par une posture d'expérimentation et d'itération, basée sur des cycles courts et des valeurs agiles : l'amélioration continue, la collaboration, le partage, l'ouverture d'esprit et la coopération (collaboration entre compétiteurs).

Ce portrait a fourni à la FCCF et à ses membres une importante quantité de données sur leur réalité numérique. Il a illustré clairement la pertinence de se doter des bonnes compétences et des bons outils pour pouvoir saisir les opportunités.

La bande numérique représentera donc un partenaire de choix pour les organismes artistiques et culturels dans leur virage numérique, afin de favoriser la croissance et l'émancipation de nos communautés et de faire rayonner la diversité des expressions culturelles francophones minoritaires au pays.

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE POSTSECONDAIRE EN CONTEXTE FRANCOPHONE MINORITAIRE : UN MÉMOIRE ET UN ENGAGEMENT PROACTIF DE LA FCCF

La Fédération culturelle canadienne-française s'est engagée avec sérieux dans les activités et les consultations entourant le Sommet des états généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire, qui s'est tenu les 24 et 25 mars derniers.

La Fédération s'est ralliée aux importants objectifs des États généraux, qui visaient à « faire le point sur la situation de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada et à trouver des solutions cohérentes, systémiques et durables pour assurer la pérennité de ce secteur ».

La FCCF a résumé sa position dans un mémoire, intitulé *Les arts et la culture au cœur d'une réflexion sur l'éducation postsecondaire en français*, déposé à la suite du Sommet.

Elle y demande notamment :

- une meilleure reconnaissance du rôle fondamental des institutions postsecondaires dans le développement du milieu des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire ;
- une offre plus riche de programmes de formation postsecondaire dans le domaine artistique et culturel, car la pauvreté actuelle de cette offre entrave l'essor du secteur, la vitalité culturelle des communautés francophones et l'avenir même des institutions postsecondaires qui les servent.

Par ce mémoire, la FCCF exprime sa ferme intention de contribuer à enrichir le terreau culturel dans lequel s'enracinent les institutions postsecondaires, afin qu'elles forment et fidélisent davantage de professionnelles et professionnels des arts et de la culture au sein de nos collectivités.

Des engagements concrets envers les suivis des États généraux

Fort de sa relation de confiance avec les milieux scolaires, tissée grâce aux succès de son programme PassepART et de son laboratoire d'éducation artistique La ruchée, la Fédération s'engage à concrétiser les suivis ressortis des États généraux. Déjà, elle mobilise à cette fin les expertises de son réseau, et y investit des efforts et des ressources.

Elle s'engage entre autres à :

- promouvoir l'éducation artistique en français au cœur de la construction identitaire ;
- aider au recrutement d'étudiants et d'étudiantes dans les programmes de formation en arts ;
- mettre sur pied un centre d'expertise pour offrir des services en appui à l'enseignement des arts et par les arts en français.

L'enseignement postsecondaire est un enjeu majeur et la FCCF considère qu'il s'agit d'un maillon clé dans la complétude institutionnelle de nos communautés. Il est temps de consolider son rôle de pilier dans nos régions et de participer à la création de véritables pôles culturels francophones.



FOCUS 3

LA RUCHÉE : DES CHANTIERS D'INNOVATION ET DES SOLUTIONS

Au cours de sa première phase, La ruchée a déployé six chantiers d'innovation afin de mettre en place des solutions concrètes pour soutenir l'enseignement des arts. Le succès de ces prototypes pourrait inspirer des initiatives à plus large échelle avec l'appui de partenaires ou dans le cadre d'une deuxième phase du projet La ruchée.

CHANTIER 1 – PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET NOUVELLES ENSEIGNANTES EN ARTS

La ruchée a mis sur pied un service d'accompagnement pédagogique et artistique afin de combler le manque de formation en enseignement des arts et de briser l'isolement des enseignantes et enseignants. Pendant 16 semaines, dix personnes inscrites au programme ont reçu le soutien d'un coach et de quatre professionnelles et professionnels en enseignement et en art, sous forme d'activités de réflexion, de rencontres hebdomadaires, de mentorat, de forum en ligne et de réseautage.

- **Réalisation :**
août à décembre 2021
- **Résultats :**
amélioration en temps réel de l'enseignement des arts, développement d'une plus grande assurance et création d'un réseau d'entraide.

CHANTIER 2 – PLATEFORME NUMÉRIQUE DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Vouée au perfectionnement continu des enseignantes et enseignants en arts ayant plus de cinq ans d'expérience, cette plateforme numérique propose des formations dans diverses disciplines de même que le soutien de mentores et mentors spécialisés en pédagogie. L'outil a été testé auprès de 25 enseignantes et enseignants d'expérience.

- **Réalisation :**
été 2021 à hiver 2022
- **Résultats :**
meilleure compréhension des habitudes et des besoins des enseignantes et enseignants en arts en matière de perfectionnement professionnel.

CHANTIER 3 – PORTFOLIO PÉDAGOGIQUE DESTINÉ AUX ARTISTES ŒUVRANT EN MILIEU SCOLAIRE

Le manque de ponts entre les milieux scolaire et artistique mène à la faible reconnaissance des compétences transversales des artistes attirés par la pédagogie. Pour pallier cette lacune, le portfolio a recensé les réponses d'artistes à un questionnaire sur leurs compétences et leurs expériences, et les a ensuite transposées dans un langage adapté aux conseils scolaires.

- **Réalisation :**
septembre à décembre 2021
- **Résultats :**
mise en valeur du parcours des artistes auprès des conseils scolaires pour favoriser leur embauche, et stimulation de leur intérêt pour l'enseignement.

CHANTIER 4 – CONCEPTEURS ET CONCEPTRICES D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ARTISTIQUES

La ruchée a créé deux postes inédits en conception d'activités pédagogiques artistiques (CAPA). La fonction des titulaires consiste à créer une synergie entre un ou une artiste et une enseignante ou un enseignant, afin de développer leurs compétences en enseignement des arts et par les arts. Les CAPA visent ainsi à multiplier les expériences artistiques en français destinées aux jeunes des programmes d'éducation élémentaire.

Deux artistes ont été embauchés dans ces postes. Après avoir reçu une formation, un des artistes a été jumelé à une enseignante en Ontario et l'autre, à un enseignant en Saskatchewan, dans le but de concevoir des activités pédagogiques artistiques et de favoriser l'interdisciplinarité.

- **Réalisation :**
septembre 2021 à février 2022
- **Résultats :**
mise en lumière de l'importance de la planification de l'enseignement des arts de manière structurée ainsi que de l'enseignement par les arts pour améliorer la performance des élèves et susciter leur intérêt.

L'effet CAPA

La présence d'un CAPA dans un programme d'immersion française, en Saskatchewan, a permis aux élèves d'élargir l'usage du français au-delà de leur classe, ainsi que leur vocabulaire lié à l'art. Le CAPA a également initié une stagiaire à l'interdisciplinarité, en utilisant les arts pour enseigner la géographie et l'histoire des traités signés avec les Autochtones.

CHANTIER 5 – CAMPAGNE DE VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS

En collaboration avec ses partenaires scolaires et le milieu artistique, La ruchée a réalisé une étude de marché auprès des conseils scolaires de langue française afin de cerner leurs besoins en recrutement. À la suite de cette étude, La ruchée a développé le concept d'une campagne visant à mieux reconnaître les compétences artistiques et à améliorer l'accès aux activités artistiques et culturelles dans les écoles francophones.

- **Réalisation :**
automne 2021 à mars 2022
- **Résultats :**
conceptualisation d'une campagne de valorisation des arts en éducation, de l'embauche de professionnelles et professionnels en arts et d'un recrutement mieux ciblé et plus efficace.

CHANTIER 6 – ATELIER DE FORMATION POUR BÂTIR LA CONFIANCE CRÉATIVE

Après avoir observé des étudiantes et étudiants au baccalauréat en enseignement, La ruchée a constaté que le manque de cours en enseignement artistique nuisait à leur confiance en leurs compétences créatives. Pour combler cette lacune, elle a travaillé de concert avec quatre étudiantes et étudiants pour mettre sur pied un atelier de pédagogie artistique basé sur la méthode CCPP (croyance, confiance créative, processus de création et performance). La formation, bientôt disponible, vise à renforcer l'assurance et le savoir-faire des étudiantes et étudiants en enseignement des arts.

- **Réalisation :**
automne 2021 à février 2022
- **Résultats :**
atelier suscitant déjà l'intérêt de certains conseils scolaires et milieux universitaires.

MERCI AUX SEPT ÉQUIPES INNOVANTES QUI ONT FAIT LE SUCCÈS DE LA RUCHÉE!

Campagne de sensibilisation : les arts au cœur de l'enseignement

Sylvio Boudreau, Patrick Bourbonnais, Julien Capraro, Marie-Michèle Laferrière, Mélina Leroux, Tina Montgomery



Portfolio pédagogique

Nicole Blundell, Marc-André Charron, Marie-Hélène Comeau



Concepteurs et conceptrices d'activités pédagogiques artistiques – CAPA

Rim Khoja, Normand Dupont Comeau, Guy Fortier



Atelier de formation CCPP pour bâtir la confiance créative

Julie Courtemanche, Hélène Dallaire, Patricia Bouchard, Sébastien Bérubé



Programme d'accompagnement des enseignants et enseignantes en arts – IMAGO

Laura McRae, Gilles Groleau, Hélène Gendron, Geneviève Pelletier



Plateforme numérique de perfectionnement professionnel

France Robert, Martine Charbonneau,
Joël Beddows, Robert Fillion, Philippe Landry



Appui et accompagnement des équipes – Mobilisation des connaissances

Kimberly Jean Pharuns, Jean-Pierre Durette,
Anne Quesnelle, Aubrey Cormier



NOTRE RÉSEAU NATIONAL DE MEMBRES

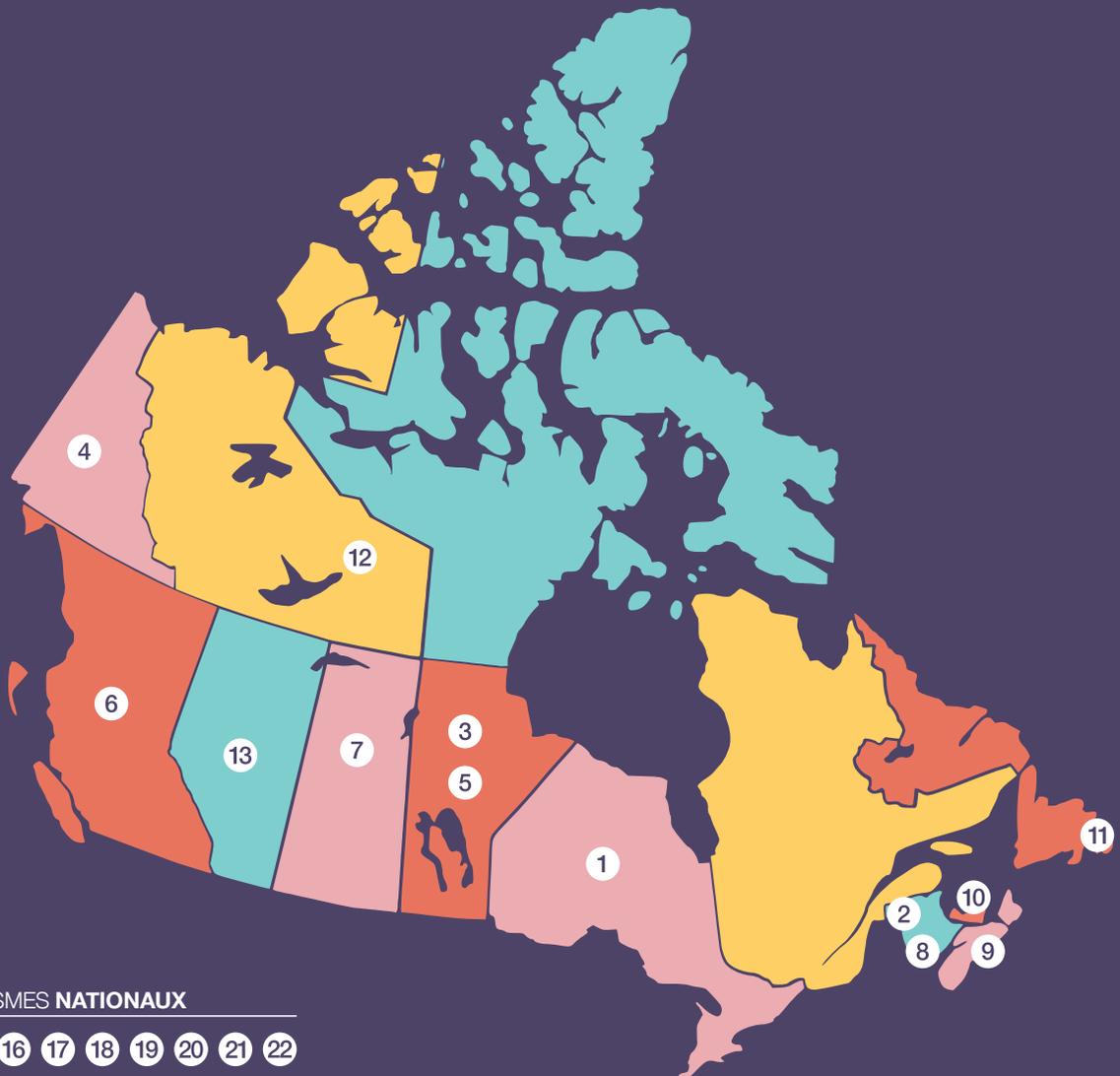
Le réseau national de la FCCF compte **22 membres** investis à travers le Canada :

13 organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région

7 organismes nationaux représentant les **arts médiatiques**, les **arts visuels**, la **chanson** et la **musique**, **l'édition** et le **théâtre**

1 Un regroupement pancanadien de **diffuseurs des arts de la scène**

1 Une alliance de **radios communautaires**



ORGANISMES NATIONAUX
14 15 16 17 18 19 20 21 22

MEMBRES

ORGANISMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

1 Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)

L'Alliance culturelle de l'Ontario se veut un forum d'échange et de collaboration entre l'ensemble des intervenants et intervenantes artistiques et culturels de l'Ontario français. L'ACO agit à tous les niveaux décisionnels pour assurer le positionnement de l'ensemble du secteur des arts et de la culture dans la société. Elle appuie le développement et favorise l'actualisation des arts et de la culture par des initiatives de rayonnement, de recherche et de communication.

2 Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)

Porte-parole des artistes de la province maritime, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick défend et représente leurs intérêts auprès des instances politiques et communautaires. L'AAAPNB appuie aussi les artistes et leur pratique professionnelle, participe à la consolidation des disciplines artistiques et contribue au développement d'un écosystème favorable à l'épanouissement et au rayonnement des artistes. Elle établit enfin des partenariats stratégiques dans le but de positionner les artistes et les arts dans toutes les sphères de la société.

3 Association culturelle de la Francophonie manitobaine (ACFM)

L'Association culturelle de la Francophonie manitobaine est l'organisme porte-parole qui unit les comités culturels de la francophonie dans les communautés rurales du Manitoba. L'ACFM contribue au développement de la culture francophone en assurant la mise en œuvre d'une programmation culturelle adéquate et en appuyant ses membres.

4 Association franco-yukonnaise (AFY)

L'Association franco-yukonnaise agit comme porte-parole officiel et leader du développement de la communauté francophone du Yukon. Avec ses partenaires, l'AFY vise notamment à assurer la création et le développement des services, activités et institutions nécessaires au plein épanouissement de la communauté franco-yukonnaise. Assurant une programmation artistique, culturelle et communautaire en français, le service Arts et culture de l'AFY favorise le renforcement des capacités des acteurs culturels et positionne les arts et la culture franco-yukonnais au rythme de la collectivité.

5 Centre culturel franco-manitobain (CCFM)

Le Centre culturel franco-manitobain offre, promeut et parraine à l'intention de l'ensemble de la population du Manitoba des activités culturelles et artistiques se déroulant en français. Reconnu comme maison de la culture, important diffuseur et carrefour de la vie culturelle en français au Manitoba, le CCFM met en œuvre une programmation en arts de la scène et en arts visuels ainsi qu'une programmation communautaire et éducative pour tous les résidents du Manitoba et d'ailleurs.

6 Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CCAFCB)

Le Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique est l'organisme provincial porte-parole des arts et de la culture. Le CCAFCB a pour mandat de faciliter la concertation, le regroupement et la collaboration entre les organismes communautaires et les artistes francophones. La représentativité, le développement et la promotion du secteur via divers services et initiatives sont au cœur de sa raison d'être.

7 Conseil culturel fransaskois (CCF)

Porte-parole de la francophonie en Saskatchewan (fransaskoisie) dans le secteur des arts et de la culture, le Conseil culturel fransaskois s'engage à fournir un appui concerté et durable à la communauté fransaskoise dans son développement artistique et culturel.

8 Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)

Le Conseil provincial des sociétés culturelles soutient ses membres voués à l'action culturelle. Par son accompagnement, il leur permet d'offrir une programmation variée répondant aux besoins de la communauté acadienne et francophone partout en province. Le CPSC assure un mentorat auprès de ses membres. Par ses actions innovantes et créatives, il génère des retombées directes sur les sociétés culturelles et les collectivités dans lesquelles elles évoluent. Il favorise une communauté inclusive et contribue au développement de l'expression francophone orale et écrite.

9 Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE)

La Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse réunit des représentants d'organismes travaillant directement au développement du secteur des arts et de la culture, des organismes travaillant au développement de la communauté acadienne et francophone qui utilisent les arts et la culture comme outil de développement, et des artistes individuels, qu'ils soient professionnels ou en émergence.

10 Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCÎPÉ)

La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard veut assurer et maintenir, de façon continue, l'évolution culturelle et artistique de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. La FCÎPÉ encourage et appuie, par tous les moyens disponibles, ses organismes-membres et les artistes dans leurs démarches, afin que la vitalité culturelle de la communauté francophone soit manifeste.

11 Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. La FFTNL intervient pour revendiquer les droits des francophones en situation minoritaire et se donne pour mission de promouvoir la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador et de faciliter son développement.

12 Fédération franco-ténoise (FFT)

En collaboration avec ses membres et ses partenaires, la Fédération franco-ténoise promeut, encourage et défend les intérêts politiques, communautaires, sociaux, culturels et économiques franco-ténois afin d'accroître la vitalité de la francophonie des Territoires du Nord-Ouest. La FFT agit comme porte-parole de la francophonie ténoise auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement des TNO ainsi qu'au sein des organismes nationaux et régionaux, et offre une gamme de services en français à la communauté.

ORGANISMES NATIONAUX**14 Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)**

L'Alliance des producteurs francophones du Canada se consacre au développement de l'industrie francophone de la télévision, du film et des médias numériques à l'échelle canadienne. L'APFC est le porte-parole du secteur de l'audiovisuel et de la production en francophonie, au Canada.

15 Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)

Porte-parole de l'industrie musicale des communautés francophones et acadienne, l'Alliance nationale de l'industrie musicale représente ses membres auprès des instances publiques et parapubliques et offre des services de développement, d'information, de publication, de promotion et de perfectionnement. À travers ses membres, l'ANIM œuvre auprès de l'ensemble des artistes, des artisans et des professionnels évoluant dans le secteur de la chanson et de la musique des communautés francophones et acadienne.

16 Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)

L'Association des groupes en arts visuels francophones est le spécialiste du secteur des arts visuels des communautés francophones de langue officielle au Canada. L'AGAVF est engagée dans la consolidation d'un réseau professionnel unique à l'échelle du pays, en étroite collaboration avec ses partenaires provinciaux et nationaux autant du domaine des arts visuels que de la francophonie canadienne. Les collectifs, centres d'artistes autogérés, galeries d'art et associations professionnelles de la francophonie canadienne jouent un rôle important de professionnalisation, de circulation et de médiation, et participent à la vitalité du milieu et de la discipline aux niveaux local, provincial et national.

17 Association des théâtres francophones du Canada (ATFC)

Depuis 1984, l'Association des théâtres francophones du Canada, organisme national de service aux arts, tire son souffle de ses compagnies membres et du milieu théâtral professionnel de la francophonie canadienne. L'ATFC rassemble ses membres,

13 Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

Le Regroupement artistique francophone de l'Alberta est un organisme de services aux arts ainsi que le chef de file de la communauté artistique et culturelle de la province. Le RAFA a pour mission de favoriser l'essor et la vitalité de la communauté artistique et culturelle d'expression française de l'Alberta.

représente leurs intérêts, soutient leur développement et leur rayonnement, et adapte son approche en fonction des enjeux actuels et des besoins changeants du milieu. L'organisme est aussi gestionnaire de la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada, qui a pour mission d'appuyer le développement du milieu théâtral francophone en situation minoritaire et d'encourager son excellence.

18 Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC)

Le Front des réalisateurs indépendants du Canada est une association professionnelle réunissant les artistes réalisateurs et réalisatrices œuvrant dans la francophonie canadienne. Le FRIC répond à trois besoins : représenter ses membres sur le plan politique et culturel, favoriser les échanges entre ses membres et les autres acteurs de la production médiatique et travailler au développement professionnel et au rayonnement de ses membres.

19 Regroupement des éditeurs franco-canadiens (REFC)

Le Regroupement des éditeurs franco-canadiens a été créé dans le but de permettre aux éditeurs francophones actifs à l'extérieur du Québec de mener des actions concertées dans le domaine de la commercialisation, de la promotion, de la représentation et de la formation. Trois axes guident la mission du REFC : renforcer l'écosystème littéraire de la francophonie canadienne, déployer des outils de promotion et de développement de marchés et améliorer le positionnement et la visibilité de la littérature franco-canadienne.

20 Réseau national des galas de la chanson (RNGC)

Le Réseau national des galas de la chanson développe et fait la promotion de la relève en chanson d'expression française au pays. Le RNGC facilite l'épanouissement de nouveaux talents de la chanson d'expression française dans les milieux où la communauté de langue française est minoritaire, développe une chanson francophone de qualité supérieure et permet le développement de projets artistiques de jeunes Canadiens. Le RNGC promeut, diffuse et actualise aussi cette chanson et développe de nouveaux marchés.

ALLIANCES ET REGROUPEMENTS**21 Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada)**

Active sur la scène nationale depuis 1991, l'Alliance des radios communautaires du Canada est née de la volonté des radios communautaires francophones et acadiennes de prendre en main leur propre développement et d'assurer leur autonomie. Gestionnaire globale du dossier de la radiodiffusion communautaire en milieu minoritaire francophone au pays, l'ARC du Canada offre à ses membres plusieurs services de consultation, de formation et de communication, de liaison, de même que des services techniques dans tous les aspects touchant à l'implantation et à la gestion d'une radio communautaire.

22 Scènes francophones (SF)

Scènes francophones est une coalition de réseaux de diffusion franco-canadiens regroupant le Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène (RADARTS), Réseau Ontario (RO) et le Réseau des grands espaces (RGE) afin de les doter d'une voix commune pour traiter d'enjeux spécifiques à la diffusion au niveau national.

■ RADARTS (Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène)

RADARTS est un réseau voué à la diffusion des arts de la scène d'expression française au Canada atlantique. Le réseau compte 41 membres réguliers et spécialisés, dont 5 qui forment le réseau scolaire Cerf-volant. RADARTS vise à rendre accessibles plus de spectacles professionnels dans toutes les communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique par l'entremise de ses services aux membres: programmation collective, formation, réseautage, représentation, développement de l'auditoire, coordination de tournées scolaires et grand public, et organisation annuelle de son événement contact, la FrancoFête en Acadie.

■ Réseau Ontario (RO)

Réseau Ontario est le réseau de diffusion des arts de la scène de l'Ontario français. Il facilite la circulation et la promotion de spectacles franco-ontariens et canadiens-français en chanson et musique, danse, théâtre, humour, arts du cirque, variétés, multi-arts et art de la parole. Réseau Ontario, c'est une expertise reconnue nationalement en matière de diffusion, de promotion et de formation.

■ Réseau des grands espaces (RGE)

Le Réseau des grands espaces est un réseau de diffusion des arts de la scène pour l'Ouest et le Nord. Il appuie les diffuseurs du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

NOS PARTENAIRES

L'engagement de la FCCF se mesure non seulement à l'aune de son travail et de celui des membres de son réseau, mais aussi à l'ampleur des précieux partenariats stratégiques qu'elle tisse et entretient. La Fédération collabore avec ses partenaires de manière horizontale, autant pour s'alimenter et demeurer branchée sur l'information et l'action que pour apporter son expertise et mobiliser son réseau.

Au premier rang de ces alliances figure l'Entente de collaboration signée entre la Fédération, le ministère du Patrimoine canadien, le Centre national des Arts (CNA), le Conseil des arts du Canada (CAC), la Société Radio-Canada (SRC), l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada.

Cet accord entérine l'importance des arts et de la culture comme leviers essentiels du développement et de l'épanouissement des communautés francophones et acadienne du Canada, et comme moteurs de développement économique et social.

La FCCF entretient aussi des liens avec d'autres institutions fédérales et organisations clés, ainsi qu'avec des organismes et coalitions dont elle est membre. Ces appuis sont indispensables à la réalisation de notre mission et nous remercions chaleureusement chacun de nos partenaires.

Signataires de l'Entente de collaboration

- Patrimoine canadien
- Conseil des arts du Canada
- Société Radio-Canada
- Office national du film
- Téléfilm Canada
- Centre national des Arts

Organismes et coalitions dont la FCCF est membre

- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et Forum des leaders
- Coalition pour la diversité des expressions culturelles
- Table nationale sur l'éducation et Comité tripartite
- Conseil des ressources humaines du secteur culturel
- Organismes nationaux de services aux arts

Autres partenaires clés

- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
- Centre d'excellence artistique de l'Ontario et Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
- Culture pour tous
- Fédération de la jeunesse canadienne-française
- CAPACOA : Association canadienne des organismes artistiques
- Les Arts et la Ville

Autres institutions fédérales

- Affaires mondiales Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

NOTRE GOUVERNANCE



DR

Martin Théberge
Président sortant



DR

Josée Théberge
Présidente intérimaire et vice-présidente de la Table des organismes culturels



Atelier/Studio A. B. Lambert

Anne Brochu-Lambert
Vice-présidente de la Table des organismes artistiques



DR

Denis Bertrand
Administrateur



DR

Clotilde Heibing
Administratrice



Marianne Duval

Marie-Thérèse Landry
Administratrice



Marianne Duval

Jean-François Packwood
Secrétaire-trésorier



Marianne Duval

Sylvie Thériault
Administratrice



DR

Lindsay Tremblay
Administratrice

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement nos membres, nos bailleurs de fonds et nos partenaires. Nous avons aussi une pensée solidaire pour l'ensemble des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels – artisanes, artisans et gestionnaires – de la francophonie canadienne et acadienne.

Nous savons que vous avez toujours besoin d'aide à court, moyen et long termes, et qu'il est nécessaire de rebâtir notre secteur pour mieux le relancer.

Nous sommes plus que jamais déterminés à vous appuyer pour faire pleinement rayonner la diversité de nos expressions culturelles en francophonie, partout au Canada et ailleurs, et pour faire reconnaître votre travail dans toutes ses facettes, à sa juste valeur.

L'ÉQUIPE DU BUREAU NATIONAL



Marianne Duval

Marie-Christine Morin
Directrice générale



Marianne Duval

Safiatou Ali
*Gestionnaire, programme
PassepART*



Luc Girouard

Sven Buridans
*Gestionnaire de projet,
L'accélérateur TADA*



DR

Jennifer Capogreco
*Coordonnatrice
des opérations
et de la logistique*



Annie France Noël

Marie-Renée Duguay
*Gestionnaire de projet,
La bande numérique*



DR

Guillaume Gaubert
*Agent de développement
et d'innovation*



DR

Stefania Gaudrault Valente
*Agente de recherche
et analyse*



Julie Picard

Hélène Guillemette
*Gestionnaire, programme
PassepART*



Pierre-Émile Harvey
*Coordonnateur des
opérations et de l'appui
logistique, La ruchée*



Marianne Duval

Manon Henrie-Cadieux
*Conseillère principale,
relations gouvernementales
et partenariats stratégiques*



DR

Martin Kreiner
*Agent de marketing
et de contenus*



DR

Luce Lapierre
*Gestionnaire du projet
La ruchée*



Marianne Duval

Marie-Ève Laramée-Gauvreau
*Chargée de projet,
La ruchée*



François Lemieux
*Chargé de projet,
La ruchée*



Marianne Duval

Josée Létourneau
Chef des finances



DR

Malvina Marin-Cruz
*Chargée de projet,
La ruchée*



Francis Roy
*Analyste politique
et recherche*



DR

Aurelle Sarambe
*Agente des services
administratifs et
de développement*



DR

Aïda Semlali
*Responsable des
communications*



Marianne Duval

Sophie Stephenson
*Chargée de projet,
La ruchée*



DR

Marie Suzor-Morin
*Agente de mobilisation des
connaissances et soutien
wiki, La ruchée*



Fédération
culturelle
canadienne-
française

www.fccf.ca

  @infofccf

Financé par le gouvernement du Canada

